



USS Union syndicale suisse

www.uss.ch

Formation professionnelle

Une plate-forme de l'USS pour le plurilinguisme

Une bonne connaissance des langues étrangères est très souvent nécessaire pour trouver une bonne place de travail. À l'école publique, on l'a compris depuis longtemps. Par contre, la formation professionnelle se distingue encore et toujours par son manque d'intérêt pour les langues étrangères : durant cette période de trois ou quatre ans, un jeune sur deux ou presque oublie ce qu'il a appris et perd donc de précieuses compétences linguistiques. L'USS a décidé de lancer la contre-attaque – en créant la « plate-forme 2^e langue ».

Willy Nabholz, maître d'école professionnelle

La pénurie de places d'apprentissage dégrade leur propre qualité : trop souvent, la création d'une place d'apprentissage est saluée comme un grand succès – mais personne ne cherche à savoir précisément ce que cette formation offre concrètement.

C'est pourquoi l'USS intervient aussi sur ce terrain : l'« apprentissage » doit être une véritable opportunité de devenir une personne responsable devant qui s'ouvre un avenir professionnel. De nos jours, cela implique la capacité de se faire comprendre oralement et par écrit dans une langue étrangère au moins. La langue locale seule ne suffit plus aujourd'hui. Or, la moitié environ des jeunes en apprentissage qui n'ont pas de maturité professionnelle en poche ne sont pas incités à apprendre de langue étrangère, ni à l'école professionnelle ni dans l'entreprise.

La deuxième langue se donne une plate-forme

Avec la « plate-forme 2^e langue », l'USS installe le sujet sur la place publique. Ce projet, soutenu par l'OFFT, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, est un site internet en français et en allemand (www.2langues.ch), mais c'est aussi un centre de contact et d'aiguillage qui propose des renseignements, des conseils et des comptes rendus d'expériences relatifs à toutes les questions qui se posent en rapport avec la promotion d'une deuxième langue. Sont concernées les autorités, les associations, les entreprises et les écoles professionnelles. En effet, à l'heure actuelle, aucune institution active au niveau suisse ne se considère comme responsable de l'apprentissage de la deuxième langue dans la formation professionnelle initiale.

De plus, l'USS va inviter tous les syndicalistes qui exercent une responsabilité en matière de développement de la formation professionnelle initiale dans leur branche et dans leur canton à tout mettre en œuvre pour dépasser l'unilinguisme de la formation professionnelle.



USS Union syndicale suisse
www.uss.ch

Des débuts prometteurs...

Quelques autorités, entreprises et associations, soucieuses de préparer la formation professionnelle de demain, ont pris conscience que le retard à rattraper était considérable.

C'est ainsi que l'ordonnance relative à la nouvelle loi sur la formation professionnelle de 2004 a ouvert la voie à l'*enseignement bilingue* et aux *examens finaux en deux langues* dans les écoles professionnelles. Les nouvelles professions prévoient du reste aussi le plus souvent une « recommandation » à cet égard.

Le canton de Zurich soutient activement les enseignant(e)s qui font cours en deux langues et met à leur disposition une filière en « didactique bilingue ». Le canton d'Argovie aussi a récemment donné le même feu vert à ses écoles professionnelles spécialisées. Quelques établissements scolaires des cantons de Neuchâtel, Fribourg et du Valais proposent une maturité professionnelle commerciale bilingue. Chez les jeunes, la demande est partout en augmentation.

Une « maturité professionnelle plurilingue » reconnue par la Confédération est en préparation, copiée sur le modèle de la « maturité gymnasiale bilingue ». Et les jeunes qui obtiennent la maturité professionnelle peuvent souvent aussi se préparer à un « diplôme international de langue ».

Le « portfolio européen des langues » est lui aussi en train de se faire une place dans les programmes : il y a un an, les autorités zurichoises ont décidé de l'introduire également dans la formation professionnelle.

Ce qui est en usage dans de nombreuses écoles commerciales est désormais proposé aussi pour d'autres formations initiales : un séjour linguistique de deux semaines environ, pendant l'apprentissage.

... mais souvent le silence absolu

Dans la plupart des cas, ces offres ne profitent cependant qu'aux jeunes qui ont déjà des cours obligatoires de langues étrangères. La moitié environ des jeunes en apprentissage professionnel ne bénéficient pas de cet encouragement.

Pourtant les directives fédérales sont claires : « L'enseignement d'une deuxième langue doit en règle générale être prévu. » Et cependant l'encouragement de l'apprentissage obligatoire d'une langue étrangère n'est prévu que dans quelques rares « professions enseignantes » en voie de création.

Pourquoi de nombreuses associations économiques sont-elles toujours effrayées à l'idée d'inclure *au moins une langue étrangère* dans la formation initiale ? C'est que certains patrons craignent de voir leurs apprenant(e)s passer davantage de temps à l'extérieur de l'entreprise. Et pourquoi les cantons n'interviennent-ils pas ? Ils craignent de leur côté d'avoir à supporter des coûts supplémentaires pour les écoles. Autrement dit, qui ne tente



USS Union syndicale suisse
www.uss.ch

rien n'a rien. Les deux partenaires méconnaissent l'utilité de l'encouragement des cours de langues étrangères pour l'économie et la société – et les dégâts causés par ces lacunes linguistiques.

De même, ils oublient qu'il existe à ce niveau de nombreux moyens efficaces de promouvoir le plurilinguisme, et pas uniquement les redoutés cours classiques de langue étrangère : l'enseignement bilingue, l'adaptation de la formation en entreprise, les séjours linguistiques organisés par l'école, les stages en entreprise dans une autre région linguistique et beaucoup d'autres. Ils oublient donc que tous les partenaires de la formation professionnelle peuvent contribuer à améliorer la situation.

Au moins *une* deuxième langue pour tout le monde

La « plate-forme 2^e langue » demande que *tous les jeunes en formation professionnelle soient incités à apprendre au moins une deuxième langue.*

La « plate-forme 2^e langue » vise à contribuer au travail en réseau de tous les acteurs et au renfort de leur position. L'encouragement des langues étrangères doit à l'avenir ne plus être un ornement facultatif mais être considéré comme un objectif sérieux de la réforme de la formation professionnelle. Il doit devenir une obligation, un « must » - dans l'intérêt des personnes en formation et de l'économie en général.

La « plate-forme » invite les responsables de la formation professionnelle initiale à contribuer à imposer au moins *une* langue étrangère dans toutes les formations professionnelles initiales – y compris dans les nouvelles formations avec attestation – et, à cette occasion, à emprunter également de nouvelles voies.

19 mai 2008

uss-infos 7/08